

EDITO

Chers Lecteurs,

J'ai pour coutume dans cet edito de vous demander de participer, de vous montrer, de vous faire entendre que ce soit pour notre AG, activité familiale, conférence, ou que sais-je encore mais, cette fois-ci, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier.

En effet, chers parents, quel enthousiasme, quelle motivation, quelle solidarité ont été démontrés ces derniers temps par les parents de l'APEDAF et les services d'aide pédagogique !

C'est qu'en trois mois, deux spectacles ont été organisés par des équipes motivées, pour le grand bonheur des petits et des grands :

à Tournai, fin décembre, le spectacle « Slips inside » et à Arlon, le 22 février dernier, pour un concert d'un guitariste de renommée internationale, Jacques Stotzem.

Ces deux activités ont remporté un franc succès, tant d'un point de vue participatif, que du point de vue de la très grande qualité de spectacles. Ce fut également l'occasion pour l'APEDAF d'avoir une couverture médiatique importante, et des retombées financières non négligeables, ce qui ne gâche rien, surtout en ces temps de disette !

Mais si ces parents, aides pédagogiques, employés de l'APEDAF, ont travaillé d'arrache-pied, ce n'est pas simplement pour notre plus grand plaisir, bien qu'il fut réellement présent mais bien pour montrer qu'il ne faut pas accepter la fatalité.

Oui, les subsides du non-marchand diminuent, mais des initiatives permettent de contribuer au maintien de nos activités. Oui, l'APEDAF est en déficit mais des parents sont là pour se retrousser les manches et aider à la levée de fonds au profit de l'association qui vient en aide en premier chef, aux enfants bien sûr, mais également aux familles.

Face à leur engagement, je dirais même leur dévouement en faveur de notre association, face à leur altruisme, je ne peux que les remercier, au nom des membres, des familles, des employés et du CA.

Mille Mercis ! Au plaisir de vous revoir !

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Le service parents-relais

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Connaissez-vous le service parents-relais de l'APEDAF ?

Des parents d'enfants sourds ou malentendants, tout comme vous, sont disponibles pour une écoute, un échange de vécu. Ici, pas de blouse blanche, mais un contact de parent à parent. Huit parents-relais sont là pour vous, n'hésitez pas à les contacter !

Les objectifs ...

Ecouter les familles, les rencontrer et les encourager à entrer en contact avec d'autres familles.

Soutenir les parents, être à leur côté lorsqu'ils en ont besoin.

Informers les parents de la manière la plus large possible sur les choix qui s'offrent à eux, leurs droits, ...

Orienter les familles vers les services adéquats.

Instaurer un lien avec les familles de l'APEDAF.

Ils sont soutenus par l'APEDAF...

Les parents-relais sont en permanence soutenus dans leur rôle par le service social de l'APEDAF.

Les parents-relais peuvent y trouver soutien, écoute et conseils pour pouvoir aider au mieux les parents qu'ils rencontrent.

L'APEDAF accompagne également les parents-relais en leur offrant régulièrement des formations spécifiques.

Cette étroite collaboration entre le service social et l'équipe de parents-relais permet d'apporter aux nouveaux parents une aide optimale lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Qui sont-ils?

A Bruxelles

Anne Lamotte

Stéphanie Notebaert

Anne-Charlotte Prévot

Chantal Thory

Didrik van Zuylen

Fabienne van Zuylen

Stéphanie Baert

Odile Cantruel

Comment les contacter?

Tél: 0477/67.55.65
E-mail: anne.lamotte@gmail.com
Quand: tous les jours

Tél: 0497/36.07.63
E-mail: stephnot@gmail.com
Quand: en soirée

Tél: 02/410.10.47 ou 0476/34.76.34
E-mail: anne-charlotte.prevot@bma-abc.be
Quand: tous les jours (de préférence en soirée)

Tél: 02/390.96.38 ou 0478/46.86.45
E-mail: chantthory@gmail.com
Quand: du lundi au vendredi jusque 20h
Le samedi et le dimanche jusque midi

Tél: 063/23.32.35
E-mail: van_lux@hotmail.com
Quand: en semaine, le soir après 20h

Tél: 063/23.32.35
E-mail: van_lux@hotmail.com
Quand: en journée

Tél: 056/48.09.96 ou 0475/60.17.56
E-mail: pedicurebaert@gmail.com
Quand: après 20h30 et le samedi après-midi

Tél: 056/84.30.47 ou 0483/17.91.81
E-mail: odile-robert@tvcablenet.be
Quand: tous les jours après 18h sauf le dimanche

L'APEDAF doit déménager avant décembre 2014 !

AIDEZ-NOUS A TROUVER DE NOUVEAUX LOCAUX A BRUXELLES.

L'APEDAF qui contribue depuis 35 ans, à l'épanouissement de l'enfant sourd, malentendant et de sa famille, recherche des locaux de 250m² - 1000 euro par mois.

Connaissez-vous des personnes qui nous permettraient de trouver l'endroit agréable pour la poursuite de nos objectifs ?

Notre critère de recherche : l'accessibilité via les transports en commun (métro, tram, bus).

Merci à vous tous pour votre aide.

L'APEDAF

Nouveaux outils d'Education permanente

Michel JORIS, chargé de projets d'Éducation permanente

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la parution de deux nouvelles brochures :

Chuuut... C'est Party ! A la découverte de la culture sourde



La meilleure manière de découvrir une communauté et d'apprendre sa langue est au travers de l'immersion. Grâce à ses soirées, les personnes entendantes peuvent donc apprendre à connaître les sourds, de l'intérieur, et les personnes sourdes peuvent communiquer avec les entendants sans se sentir en position d'infériorité par rapport au mode de communication.

Au travers de cette brochure, l'APEDAF vous fait découvrir l'histoire des soirées « Chuuut Party », des témoignages de personnes qui y ont participé ainsi que de personnes qui en ont organisées. Elles vous proposent également un « guide pratique » pour vous permettre d'organiser, vous-même une « Chuuut party » avec vos amis ou une « chuuut pause » sur votre lieu de travail. Depuis 2006, la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) détient le concept des « Chuuut party ». Elle organise très régulièrement ces soirées durant lesquelles les participants peuvent communiquer de toutes les manières, excepté la parole. Elles permettent de rencontrer la communauté des sourds et de découvrir leur culture. Les Sourds ont en effet développé, à travers de la langue des signes surtout, une manière de comprendre le monde, d'échanger et de se construire à partir de ce regard particulier. Brochure téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'APEDAF :

www.apedaf.be/Chuuut-C-est-Party-A-la-decouverte

Ni sourds, ni entendants, qui sont les malentendants ?



Au travers de cette brochure de sensibilisation, l'APEDAF propose un éclairage, le plus large possible, sur la question de la malentendance.

Elle poursuit l'objectif d'outiller le citoyen pour lui permettre de mieux appréhender et différencier les notions de surdité et de « malentendance ». Elle poursuit également l'objectif de vulgariser certaines nuances inhérentes à l'appréhension de ces notions afin d'œuvrer à une meilleure connaissance mutuelle entre les personnes entendantes et les personnes malentendantes ou sourdes. Cette meilleure connaissance devrait faciliter la communication et favoriser le « vivre ensemble ». De manière plus générale, l'APEDAF voudrait susciter une réflexion sur la propension à étiqueter les autres en fonction d'une caractéristique qui les différencie.

Téléchargeable également :

<http://www.apedaf.be/Ni-sourds-ni-entendants-qui-sont>

Séance délocalisée du Festival EOP

Michel JORIS, chargé de projets d'Éducation permanente

L'APEDAF a collaboré au festival EOP (Extra and Ordinary People), un festival international de films de fiction et de documentaires centré sur les réalités et les capacités des personnes en situation de handicap.



Ce festival est une initiative de Luc Boland, cinéaste et papa de Lou, atteint du syndrome de dysplasie-septo-optique - ou syndrome de Morsier -, une malformation congénitale très rare.



La troisième édition de ce Festival s'est déroulée à Namur du 29 novembre au 3 décembre

(Pour en savoir plus sur ce festival : www.eopfestival.be).

Des séances délocalisées ont également été organisées et notamment celle du 29 novembre 2013, au Centre Culturel de Woluwe Saint-Pierre, où une partie de l'équipe de l'APEDAF Bruxelles était présente.

Les employés de l'APEDAF ont eu l'opportunité de découvrir 5 courts-métrages abordant la thématique de la surdité : « Akvarium » de Bard Rossevol (Norvège, 2010), « Deaf mugger » de William Mager (Royaume-Uni, 2012), « Deaf relay at your service » de Diane Wilkins (USA, 2011), « Hands solo » de William Mager (Royaume-Uni, 2012) et « The End » de Ted Evans (Royaume-Uni, 2011).

Nous avons particulièrement apprécié « Deaf mugger », qui présente une situation où un braqueur a fait appel aux services d'une interprète afin de lui permettre de dépouiller un passant.

La directrice, Edith RIOUX, a pris la parole pour présenter l'association et les dernières publications de l'APEDAF ont été mises à disposition du public présent à l'évènement.



Nous tenons à féliciter Luc Boland pour le succès de ce festival et pour son implication pour une meilleure inclusion des personnes porteuses d'un handicap.

Impact de notre brochure « Accès Sourds, accessoire ? » Spectacle traduit en langue des signes au Théâtre de Toone

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Lorsque le Théâtre de Toone découvre la brochure éditée par l'APEDAF « Accès Sourds, accessoire ? », il ne faut pas longtemps pour que Nicolas Geal décide d'adapter une pièce de son répertoire en langue des signes. C'est une première depuis la création de ce théâtre en 1830. Le 29 décembre dernier, des adultes et enfants sourds, ont assisté au « Massacre des innocents », version bruxelloise jouée avec des marionnettes à tringle.

C'est avec elles que nous avons découvert comment Joseph rencontre la difficile Marieke et leurs péripéties sur la Grand'Place de Bruxelles avant de trouver refuge dans l'écurie d'un grand hôtel. Un petit tour par le palais d'Hérode avant de faire un bout de chemin avec les rois mages suivant l'étoile. Woltje, berger de l'hôtel qui abrite Joseph et Marieke, se réveille d'une grosse cuite et tente de rassembler son troupeau dispersé pendant son sommeil. Cela étant fait, il décide avec ses amis de rendre visite au p'tit ket et de lui offrir son plus jeune agneau pour lui tenir chaud.

Tout ce petit monde, avec l'aide de l'agent de quartier qui brouille les pistes de l'armée d'Hérode, va permettre à Joseph et Marieke de s'enfuir sans encombre et sauver l'enfant. La pièce s'achève sous une pluie de bonbons que les enfants, ceux du public cette fois, s'empressent d'attraper.

Au-delà de la pièce, nous assistons à de belles rencontres : entre enfants entendants et enfants sourds pour qui les jeux sont un langage commun, entre le théâtre et l'asbl, entre les voyageurs étrangers et la langue des signes belge et le bruxellois, entre les familles qu'on retrouve ou que l'on découvre et l'association, entre le public et les interprètes qui reçoivent un flot de félicitations justement méritées.

Une réussite, donc. Nous ne pouvons que remercier le théâtre pour son initiative et son accueil, souhaiter qu'il remette ça bientôt et vous encourager à en profiter !

Opération de solidarité 2013 / Opération souris 2014 : quelques infos

Donatienne FONTAINE

Carton plein pour l'édition 2013 de notre Opération de Solidarité (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année) !!! Les bénéfices ont en effet doublé par rapport à l'année précédente : ils s'élèvent à 6863,46 € contre 3420 € en 2012.

La commande relative à l'Opération Souris 2014 était, quant à elle, similaire à celle de l'année précédente, à savoir 744 caisses. Il reste encore quelques boîtes invendues. Si vous avez encore des possibilités de vente, nous vous invitons dès lors à contacter votre coordinateur régional ou le siège de notre asbl (tél.02/644.66.77 ou info@apedaf.be).

Nous espérons que l'affiche et le produit signé « Passion Chocolat » vous ont plu. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions quant à ces nouveautés.

Encore un grand MERCI à chacun d'entre vous !



In memoriam Baron Desclée

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai

Cheville ouvrière de la fondation de notre association de parents, le Baron Desclée et son épouse Ghislaine firent partie du tout premier conseil d'administration de l'APEDAF. Pendant près de vingt cinq ans, « Le Grand Manaing », leur maison, fut le QG de l'asbl à Tournai : réunions de parents, réunions des aides pédagogiques, cours de LPC sur la terrasse, camp dans la grange, jeu de cache-cache dans le parc, conférences sur le PATHS programme, secrétariat... absolument tout se passait sous leur toit. La maladie tenait le Baron Desclée à l'écart depuis très longtemps. Pourtant, jamais, il n'a manqué de se soucier de ce que devenaient l'asbl, les enfants, les parents.



Le Baron Desclée nous a quittés le 17 janvier dernier. A Ghislaine, à Béatrix, Céline et Paul, leurs époux et leurs enfants qui nous ont toujours tous si chaleureusement accueillis, La Parentière présente ses plus profondes condoléances.

Photo : Le Baron DESCLÉE à la vaisselle lors du Colloque de l'APEDAF Natoye V en 1985

Tournai Soirée Action Intégration « Slips Inside »

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai

Ambiance du tonnerre le 20 décembre dernier à la Maison de la Culture de Tournai : pour son 35ème anniversaire et plus, l'APEDAF a invité les OKIDOK. Benoit Devos et Xavier Bouvier, les deux clowns tournaisiens ont fait toute la salle se plier de rire durant plus d'une heure.

Grand moment de détente partagé par plus de 350 personnes, tous publics confondus, petits et grands, sourds et pas sourds, familiers et profanes en surdité. Soirée action intégration : objectif atteint !

Mais ce n'est pas tout : impossible de rester sourd aux chocolats de l'Opération Solidarité !

Impossible de rater notre petite échoppe Education Permanente ! « Signe-moi un mouton », le tout nouveau jeu créé par l'APEDAF remporte d'ailleurs un franc succès. Impossible encore de refuser « & l'APEDAF Tournai(t) » : c'est le cœur sur la main que nous avons offert des dizaines d'exemplaires de ce hors-série de la collection « Les Cahiers de la Salamandre » : interview des parents fondateurs, réflexions de quelques parents d'aujourd'hui, confrontation des anciens et des enfants actuellement, coup de sonde dans une classe, questions que se posent les aides pédagogiques...



Largement illustré, cet album de témoignages, une quarantaine de pages de reportages entièrement réalisées par les parents et le personnel de l'APEDAF à Tournai, jette un regard introspectif,

sans complaisance, parfois un rien nostalgique sur 35 ans d'intégration scolaire de l'enfant sourd.

On n'oubliera pas non plus de sitôt « Des Mains pour entendre » : en guise d'introduction, nous avons en effet ressorti de nos archives une émission communautaire que nous avons réalisée en 1990 avec No Télé, la télé locale...

Si sur ces images, les uns et les autres ont pris quelques rides ou quelques cheveux gris, on comprend comment l'engagement et la ferveur d'alors ont pu générer, maintenir et développer bien des activités de l'APEDAF : « Des Mains pour entendre », à l'époque, ce reportage de 16 minutes évoquait la suppression des TCT, CST... la suppression des aides pédagogiques !

C'est sûr que pour préserver l'outil, les parents d'alors ne lésinaient pas. TCT, CMT, CST, PRIME, APE, les avatars du statut des aides pédagogiques ponctue la vie de l'APEDAF comme un marronnier ! Et toujours un peu du même côté : qui va payer ?

Ci-dessous : Soirée Action Intégration de l'APEDAF : la salle Jean Noté de la Maison de la culture de Tournai, le 20 décembre dernier

COUP DE COEUR

Découverte du théâtre TOONE

Delphine MICHIELS

J'ai découvert le théâtre TOONE grâce à l'APEDAF, j'étais curieuse de découvrir un théâtre sur les marionnettes. J'étais contente que le spectacle soit traduit en langue des signes, j'ai découvert les différents personnages de marionnettes. L'histoire est mélangée dans tous les temps c'est à dire le décor de la scène est bruxellois et l'histoire est dans le temps de l'époque de Jésus et de notre époque.

Vraiment génial à découvrir ce spectacle. Je ne dirais pas non pour y retourner. J'ai même rigolé à certaines scènes. La salle du théâtre a du charme. Je suis impatiente de découvrir d'autres pièces de théâtre traduites en langue des signes cela me permet de découvrir un peu plus la culture théâtrale.





Le 26 novembre dernier, l'APEDAF a fêté ses 35 ans au Stade Roi Baudoin. Même si la grève des taxis a occasionné un peu de retard à l'événement, les convives ont apprécié la soirée qui a débuté par l'allocution du collaborateur de Monsieur Alain Courtois, échevin à la ville de Bruxelles, Monsieur Antoine Houtart. Notre vice-président, Bernard Liétar, nous a ensuite fait l'honneur d'un discours haut en couleur avant que l'APEDAF ne présente une projection Famille inspirée des différentes actions réalisées depuis ses débuts. L'enquête présentée par Anne-Charlotte Prévot a permis de proposer une photographie de la prise en charge de l'enfant sourd en Belgique francophone. La soirée s'est clôturée par un cocktail dînatoire relevé par de belles initiatives du personnel de l'APEDAF : dont des cocottes de sensibilisations déposées sur les tables et l'exposition des œuvres d'art du calendrier 2014.

Un remerciement tout particulier à la FFSB qui nous a fait vivre une sympathique Chuuut-pause.

Un merci tout spécial à Monsieur Alain Courtois de nous avoir octroyé gracieusement les locaux pour la tenue de cet événement.

Présentation des résultats du questionnaire APEDAF

Le questionnaire avait pour objectif de dresser une cartographie de la prise en charge de la surdité en Fédération Wallonie-Bruxelles par le biais d'une appréciation des aides scolaires et sociales dont bénéficient les enfants sourds.

Le questionnaire a été adressé aux parents d'enfants déficients auditifs âgés de 0 à 20 ans. Il est rempli de manière anonyme pour dissiper les craintes que pourraient occasionner les réponses données.

Il a été élaboré et traité en partenariat avec l'Institut Marie-Haps. Il s'inspire du questionnaire adressé par Génération Cochlée en France. 700 questionnaires ont été envoyés et distribués principalement par les centres de réadaptation fonctionnelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CHS, le Centre Comprendre et Parler, le CMAP de Forest, CMAP de Montegnée, le Centre d'Audiophonologie de l'UCL, le Centre de l'Ouïe et de la Parole Tournai, et le Centre de Réadaptation de Mons ; le Centre de Santé pour Sourds de Namur ; les écoles de Type 7 l'IRSA et l'école de Ghlin, Alexandre Herlin, l'Ecole Intégrée et aussi Ecole et Surdité asbl, des logopèdes indépendantes et des crèches

Ils étaient également disponibles sur support électronique sur le site de l'APEDAF.

Le questionnaire comprenait 59 questions réparties en quatre grandes catégories : l'enfant et sa surdité, l'enfant et les moyens de communications, l'enfant sourd : scolarité et prise en charge, implication des parents dans la prise en charge de l'enfant.

Au total, 134 réponses nous sont parvenues par l'intermédiaire des centres et 65 transmis directement par les parents, ce qui constitue un excellent taux de réponse.

Une première ébauche du questionnaire a été soumise à l'avis de parents de l'APEDAF pour juger de la pertinence des questions, de la facilité de compréhension et du temps d'investissement. Malgré tout, les centres nous ont avertis que certains parents ont eu des difficultés à remplir le questionnaire, ce qui peut introduire un biais dans le traitement des résultats.

Cela étant, nous obtenons bien une cartographie de la prise en charge d'enfants sourds en Fédération Wallonie-Bruxelles :

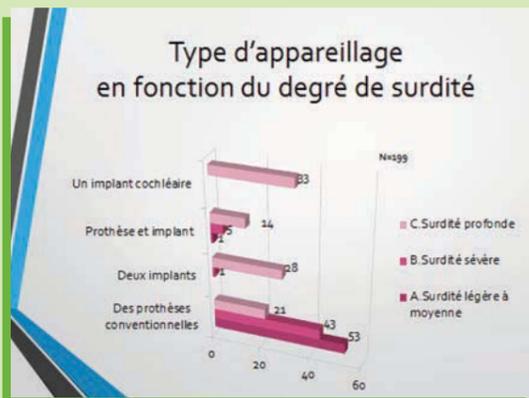
Les résultats montrent que se sont principalement les parents d'enfants âgés entre 4 et 12 ans qui ont participé à l'enquête : en effet, 15% ont moins de 4 ans, 64% ont entre 4 et 12 ans, et 21% ont entre 13 et 18 ans.

La plupart de ces enfants sont atteints d'une surdité profonde (48%), c'est-à-dire des enfants qui ne perçoivent sans appareillage, presque ou aucun son. Les surdités sévères représentent quant à elles 25%, et les surdités moyennes et légères représentent 27%.

La Communauté française a lancé un programme de dépistage néonatal de la surdité dans les maternités. Grâce à sa mise en place et depuis son instauration, nous constatons que les enfants sourds sont dépistés dès la maternité puisque 69% des enfants constituant l'échantillon ont été dépistés en maternité contre seulement 31% avant 2006.



Notre échantillon est constitué de 82 enfants porteurs d'implants cochléaires (dont 29 ont deux implants) et 117 enfants porteurs d'appareils auditifs conventionnels. La plupart (53%) des enfants implantés l'ont été entre 1 et 3 ans, 30% ont été implantés avant l'âge d'un an et 17% l'ont été à plus de 3 ans.



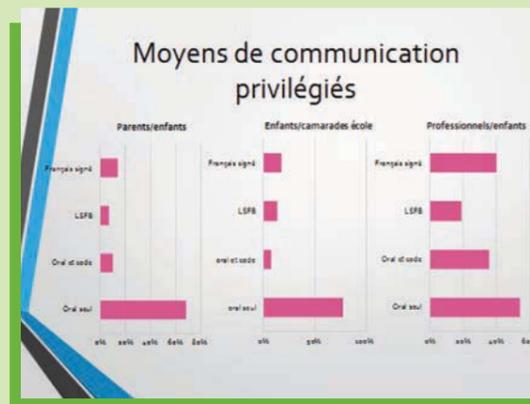
Notre échantillon est constitué de 82 enfants porteurs d'implants cochléaires (dont 29 ont deux implants) et 117 enfants porteurs d'appareils auditifs conventionnels. La plupart (53%) des enfants implantés l'ont été entre 1 et 3 ans, 30% ont été implantés avant l'âge d'un an et 17% l'ont été à plus de 3 ans.

Pour ce qui concerne la prise en charge des enfants :

La plupart des enfants de notre échantillon sont suivis dans l'un des 7 centres de réadaptation fonctionnelle de la Communauté française (ce qui est logique puisque c'est grâce à leur participation que nous avons obtenu un tel taux de réponse).

Peu d'enfants sont suivis par l'APEDAF (26 enfants sur 199 participants, soit 13%). La très grande majorité des enfants sourds et malentendants sont suivis en logopédie (soit 97%) Peu d'enfants sont suivis par un organisme d'aide précoce (9%).

Nous avons demandé aux parents quel était le moyen de communication privilégié de l'enfant en fonction de son environnement, soit en famille, avec les amis et enfin avec les professionnels qui entourent l'enfant.



Les résultats montrent une prépondérance du langage oral principalement avec les camarades de l'école (proche des 80%), ainsi qu'avec la famille (plus de 50%).

Pour ce qui est des professionnels, les moyens de communication utilisés avec le patient varient plus fortement d'après les parents, avec toujours une part importante du français dans les échanges mais également du français signé.

Les enfants de notre échantillon qui sont intégrés dans l'enseignement ordinaire (au total 84 élèves) et qui bénéficient d'un suivi pédagogique, soit 46 élèves, dispensé soit par l'APEDAF, soit par un Service d'Aide à l'Intégration -SAI, ou encore par un professeur détaché dans le cadre du décret inclusion sont :

- Pour la plupart d'entre eux (58%), sourds profonds ;
- 22% sont sourds sévères ;
- 20% ont une surdité moyenne ou légère.

38 élèves sont également intégrés dans l'enseignement ordinaire mais ne bénéficient d'aucun suivi pédagogique. Ceux-ci :

- Pour la plupart d'entre eux (44%), ont une surdité moyenne ou légère ;
- 24% sont sourds sévères ;
- 32% ont une surdité profonde.

Quelles ont été les implications principales de la surdité de leur(s) enfant(s) pour les parents ?

Peu de parents de notre échantillon ont été amenés à arrêter complètement leurs activités professionnelles. Environ 9% des mères ont été dans ce cas-là.

Par contre, un nombre important de mères ont diminué leur temps de travail pour s'adapter aux besoins de leur enfant : 36% sont ainsi passées à un temps partiel (contre 8% pour les pères).

Nous nous sommes demandé si la diminution du temps de travail était liée au type d'enseignement des enfants (ordinaire, spécialisé ou école bilingue).

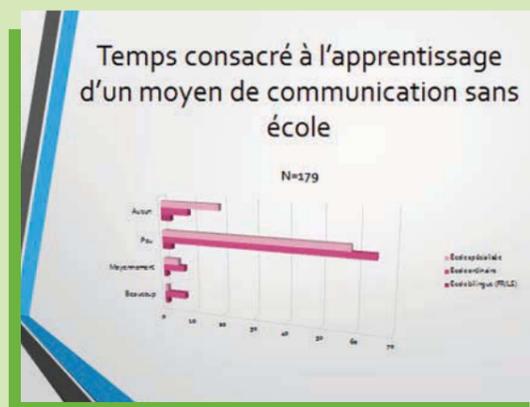
Les résultats n'apparaissent pas significativement différents que l'enfant soit dans une école spécialisée ou ordinaire. Nous en concluons que le choix du type d'enseignement n'a à priori pas d'influence sur l'adaptation du temps de travail, en tout cas pour ce qui concerne notre échantillon.

Nous leur avons demandé également s'ils s'investissaient dans une association en relation avec le monde de la surdité. Il s'avère que peu de parents s'investissent dans l'associatif (70%) contre 6% qui considèrent leur investissement élevé.

Nous nous sommes également demandé que représentait l'investissement en temps pour les parents afin d'apprendre un nouveau moyen de communication (la langue des signes) ainsi que le temps consacré aux trajets par semaine.

Peu de parents consacrent du temps à l'apprentissage d'un moyen de communication. Par contre, ils sont nombreux à se consacrer aux déplacements qui peuvent aller jusqu'à plus de 3 heures pour 46% d'entre eux, 25% parcourent entre deux et trois heures, tandis que 29% d'entre eux ont entre 1 et 2 heures de temps consacré aux déplacements.

Nous avons également regardé si le temps variait en fonction du mode d'enseignement choisi. Il est clair que pour ceux qui parcourent le plus de km (plus de 3 heures), nous remarquons que l'enfant est scolarisé majoritairement (57%) en enseignement ordinaire



Nous avons également interrogé les parents sur leur vécu au sein des centres spécialisés, sur leur manière de concilier temps de travail et suivi de l'enfant ou encore sur le temps accordé à la fratrie et enfin sur les difficultés rencontrées.

Les parents sont pour la plupart (77%) satisfaits du suivi dont leur enfant bénéficie au sein des centres spécialisés (centres qui proposent une prise en charge audiophonologique, suivi ORL, prise en charge logopédique ainsi que psychomotricité ou psychologie).



Et ils arrivent globalement à concilier temps de travail et suivi de l'enfant assez facilement pour 43% d'entre eux. Par contre, 55% ont, soit moyennement ou soit difficilement les moyens de concilier temps de travail et suivi de l'enfant.

Ont-ils encore du temps pour la fratrie ?

51% d'entre eux y parviennent contre 49% pour qui c'est moyennement difficile voire difficile.

Au final, nous leur avons demandé d'identifier quelles étaient les principales difficultés auxquelles ils sont confrontés. 45% d'entre eux nous citent la fatigue comme étant la principale difficulté, suivie du manque de disponibilité (33%), une surprotection de leur enfant sourd (16%) et enfin, une mauvaise organisation (6%).

Nous nous sommes enfin intéressés aux allocations familiales majorées. Etant donné les modifications légales introduites pour déterminer leur montant pour les enfants nés à partir du 01/01/1993, nous voulions savoir quel était le sentiment des parents sur l'importance de ces allocations par rapport à leurs besoins spécifiques.

Tout d'abord, il est important de déterminer combien d'enfants de notre échantillon bénéficient des allocations familiales majorées : ils sont 91% à en percevoir.

Est-ce que ces allocations suffisent à couvrir les besoins de l'enfant ?

Oui pour 56% des parents, non pour 44% d'entre eux.

Est-ce que ces allocations suffisent à couvrir les efforts consentis par les parents en termes de réduction du temps de travail ?

Non pour 80% d'entre eux, oui pour 20% d'entre eux.

Les parents ont-ils été confrontés à une baisse du montant des allocations familiales majorées ? Non pour 80% d'entre eux contre 20% de oui.

Et la suite ?

Sur base des réponses de 191 familles, nous avons établi une cartographie de la situation des familles d'enfants sourds. Nous espérons que cette cartographie s'approche de la réalité quotidienne des parents. Nous avons réalisé là notre premier questionnaire ; l'investissement en temps a été important. En effet, ce n'est pas une chose aisée que d'organiser une enquête, de collecter des résultats fiables, mais si nous y sommes globalement parvenus, c'est en tout cas grâce à la participation d'une Haute Ecole (Marie-Haps) ainsi qu'à la collaboration des centres. Qu'ils soient une nouvelle fois remerciés. Ainsi que les parents qui y ont contribué.

Nous espérons pouvoir compter sur leur participation future pour notre prochaine enquête laquelle devrait identifier quels sont les besoins des enfants sourds non couverts/ou qui devraient être améliorés par les services proposés par les différents organismes, qu'il s'agisse de centres ou d'associations. Vous pouvez vous procurer le powerpoint de l'enquête sur simple demande. info@apedaf.be

TEMOIGNAGES

Les 35 ans, c'était comment ???

« Petite photo d'un pouf de solidarité que j'ai réalisé pour le festival Pi Visual I, exposée à l'occasion des 35 ans de l'APEDAF asbl, merci :) Événement réussi! »

Marie Delieux

Félicitations à l'APEDAF asbl pour l'événement pour ses 35 ans et pour le courageux discours de son vice-président dans lequel il confirmait le pluralisme de l'APEDAF tout en conseillant néanmoins un minimum de bilinguisme français - LSF. Je n'ai qu'un mot : merci ;)

Christine Moysons



Bravo pour l'organisation d'hier :-). Je souhaite vraiment une longue vie à l'APEDAF. Les témoignages des parents m'ont vraiment touché.

C'est ainsi que je me suis dite que c'est important que votre association continue d'exister. Pardon de le penser seulement maintenant...comme je ne suis pas encore mère, j'essaie de comprendre ce qu'être parent, quels sont leurs souhaits, etc. ;-)

Ludivine

Il existe une nouvelle formation de Bachelier et masters en traduction et interprétation en la langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

En effet, dès septembre 2014, les combinaisons de langues suivantes seront proposées :

- Anglais + LSFB
- Néerlandais + LSFB (sous réserve)
- Allemand + LSFB (sous réserve)

Pourquoi choisir la LSFB ?

La langue des signes de Belgique francophone (LSFB) est la langue naturelle qu'utilisent les personnes sourdes et leurs proches en Belgique francophone. La LSFB fut enfin reconnue par la Communauté française de Belgique en 2003.

La connaissance de la grammaire et du lexique de la LSFB permettra une acquisition facilitée des autres langues des signes avoisinantes ou plus lointaines. Ainsi, la Vlaamse Gebarentaal, utilisée au nord du pays, est proche de la LSFB et un bon utilisateur de la LSFB pourra vite se faire comprendre d'un sourd flamand! La traduction et l'interprétation en LSFB sont des métiers fascinants, stimulants et dont la pénurie se fait sentir depuis longtemps en Wallonie et à Bruxelles.

Le métier de traducteur en LSFB est un métier en pleine expansion : nombreux sont les supports écrits qui nécessitent une traduction en LSFB ou les supports vidéo en LSFB qui doivent être traduits en français.

L'interprète en LSFB, quant à lui, travaille dans l'immédiateté et dresse des passerelles entre les utilisateurs de la langue des signes et ceux utilisant une langue orale.

Tous deux sont actifs dans une grande variété de domaines (administrations publiques, milieux médicaux, juridiques ou scolaires, événements culturels ou sociaux, réunions d'entreprises, conférences, etc.). Inutile de préciser que ces professions sont essentielles à l'épanouissement des sourds.

Comment s'organisent les cours de LSFB ?

Le programme de cours sera identique à celui des autres combinaisons de langues. Le master en interprétation se concentrera sur la LSFB pour que les futurs interprètes soient en mesure d'interpréter de et vers cette langue ("interprétation bidirectionnelle"), conformément aux besoins du marché.

Les cours de LSFB sont organisés en petits groupes et les formateurs sont des locuteurs natifs sourds.

Quel niveau au préalable ?

Aucune connaissance préalable de la langue des signes de Belgique francophone n'est exigée.

Nous accueillons tant les étudiants débutants complets, moyens ou avancés, que ceux dont la langue des signes est la langue maternelle. Tous bénéficient d'un encadrement spécialisé et efficace.

Quel est l'objectif à atteindre ?

Au terme de leur formation, les traducteurs et interprètes en LSFB doivent être en mesure d'apporter à leurs clients sourds et entendants un service de haute qualité. Ils auront acquis à cette fin une maîtrise élevée de leurs langues de travail, une culture générale solide et de bons réflexes de professionnels.

Pour tout renseignement : lsfb@ilmh.be

Avec l'aide de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Source : <http://www.vinci.be/fr-be/mariehabs/Pages/LSFB.aspx>

Vous pouvez appeler les secours par sms.

Les sourds, pourraient à partir d'avril 2014 joindre les services de secours via sms, a annoncé hier la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet. Etant donné qu'un appel téléphonique doit rester la règle, les utilisateurs devront au préalable s'inscrire sur base de la description médicale du groupe-cible dans le registre national. Ils disposeront de numéros spécifiques. Dès que l'inscription via une base de données sera opérationnelle, les numéros d'urgence comme le 100, 101 et 112 seront joignables via sms.

Source : 10/12/2013 - Métro

(G)LOBES TROTTERS

La SNCF offre des aménagements spécifiques dans certaines gares...

Afin de faciliter votre voyage, la SNCF vous propose des aménagements spécifiques dans certaines gares :



• les informations vous sont transmises sous forme visuelle (horaires, panneaux directionnels, ...)

• la boucle magnétique pour augmenter votre confort d'écoute : ce système capte le son émis par la source sonore et le transmet directement à votre appareil auditif. Pour un fonctionnement optimal, nous vous invitons à vous placer à proximité des boucles (souvent installées au niveau des guichets ou des zones d'attente voyageurs) et à régler votre appareil auditif sur la position "T".



• le personnage virtuel Jade en gare de l'Est (Paris) : visible sur les écrans plats d'information installés en gare, elle traduit en langue des signes certaines informations diffusées oralement en gare.

Comment communiquer en LSF ? Visio t'Chat

Nouveau service en test :

Vous souhaitez préparer votre voyage (réservation de billets, prestation Accès Plus, informations...) en LSF ou par écrit

Source : <http://www.voyages-sncf.com/guide/voyageurs-handicapes/surdite>



Des petites souris... en origami

Helena ALMEIDA, chargée de projets d'Education permanente

L'origami est le nom japonais* de l'art de plier le papier pour obtenir une forme représentant un objet, un animal, un personnage...

En principe, on utilise une feuille de papier découpée en carré.

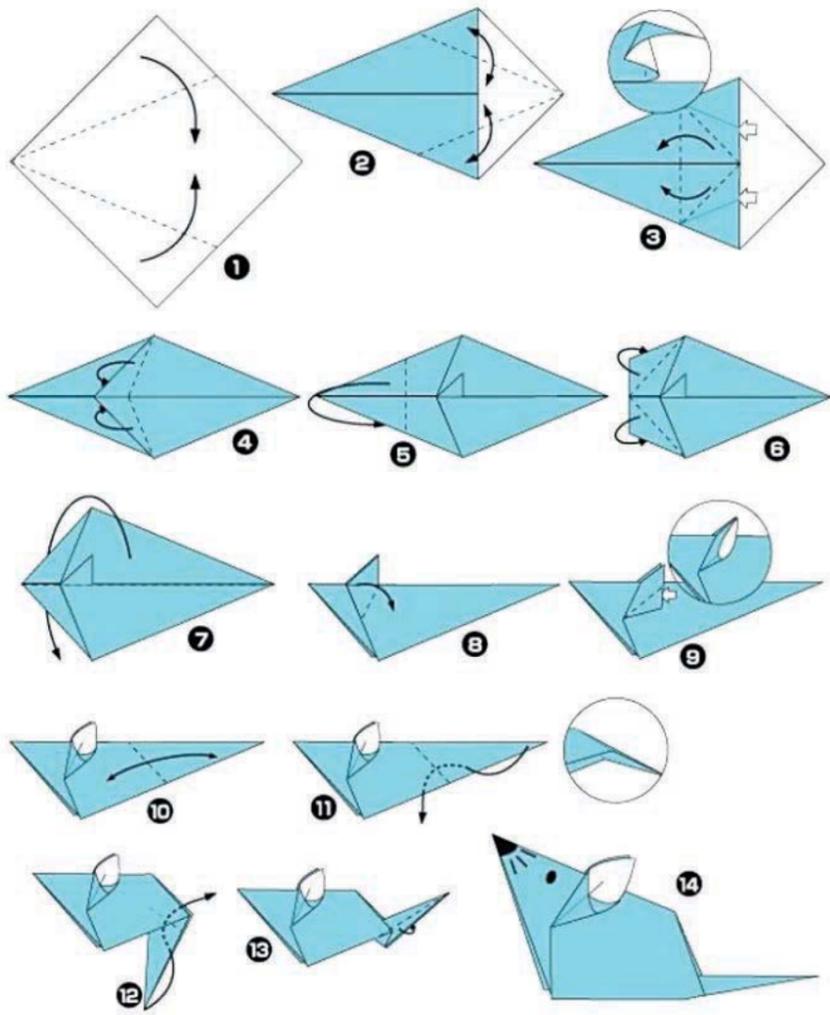
Quelques conseils :

- Apprendre à reconnaître les symboles, les plis et les bases avant de vous lancer dans des origamis.
- Commencer à partir de modèles simples.
- Choisir un papier assez fin et résistant (des feuilles d'imprimante par exemple).
- Vérifier le format du carré, au millimètre près !
- Faire les plis avec soin et précision.
- Marquer les plis avec l'ongle ou un objet dur et plat (comme une latte).

* Bien que cet art soit originaire de Chine, les japonais sont devenus des experts en la matière, d'où le choix de ce terme.

Les souris ne sont pas seulement en chocolat !

Voici les différentes étapes pour réaliser un origami de souris :



Source : <http://www.chine-culture.com/origami/terre-souris.php>



Réflexions sur le handicap

Charlotte Mogenet

Loin de moi l'idée de commencer l'année avec des idées négatives. Je voudrais partager avec vous une réflexion que j'ai eue, et qui vient en partie de Frontrunners, une formation internationale sur le leadership pour les jeunes sourds de 18 à 30 ans. Une conférence m'a marquée, il s'agissait d'une recherche sur la comparaison de la qualité de vie entre des sourds et des entendants.

Je ne me rappelle plus quelles sont les sources de cette recherche, si elle était vraiment sérieuse, fondée ou non. Je me rappelle juste que cela venait d'un américain, et que cela date des années 70 ou 80. Une vieille recherche donc, qui est peut-être à remettre à jour. En gros, cela disait que la qualité de vie des sourds était moins bonne que celle des entendants. Les raisons sont multiples mais celles que j'ai retenues sont :

- davantage de stress par rapport à la vigilance (exemple : que des appels vocaux pour les transports en commun alors il faut bien se servir de ses yeux pour observer le comportement des gens en cas de changement de quai (il y a plein d'autres exemples à la pelle))
- le manque d'informations (exemple : surtout au niveau de la santé... On m'a parlé d'une sourde décédée d'un cancer du sein. Elle avait mal depuis longtemps, et une fois que ça a été découvert, il était trop tard pour la soigner (là aussi, plein d'autres exemples))

Je me souviens aussi de quelques histoires racontées lors de cette conférence :

- un inconnu qui a violemment engueulé un sourd (presque au point de le frapper) et celui-ci ne comprenait pas pourquoi, et après il s'est avéré qu'en fait ça se passait dans des toilettes publiques. L'inconnu, s'étant aperçu qu'il n'y avait plus de papier toilette, avait appelé le sourd. Je vous laisse comprendre la suite. Choqué, le sourd n'a pas pu expliquer qu'il était sourd.
- un sourd dormait profondément dans le bus, et le chauffeur l'a violemment réveillé en le jetant hors du bus. En fait, c'était le terminus, et le chauffeur l'appelait pour lui dire de descendre. Comme il ne répondait pas, il l'a pris pour un ivrogne qui cuvait son alcool. Là aussi, le sourd était tellement choqué qu'il n'a rien pu dire.

Avec le recul, on en rit ! Pauvre entendant qui n'a pas eu son papier wc, pauvre sourd qui a été pris pour un alcoolique ! Mais quand on vit ces situations-là, c'est le genre de situation qui te stresse, qui te fait te poser mille questions parce que tu ne comprends pas ce qui se passe.

Et au final, ça montrait que davantage de sourds décédaient par rapport à des entendants, plus brutalement, à un âge plus jeune, etc. Il fut un temps où je me sentais handicapée (surtout quand j'étais adolescente et scolarisée au milieu d'une horde d'entendants), puis il fut un temps où j'ai refusé de me considérer comme étant handicapée puisque le handicap disparaissait dès qu'il y avait adaptation, communication, etc.

A l'époque, j'attachais une grande importance sur la dimension culturelle de la surdité.

C'est pourquoi je ne comprenais pas l'intérêt des allocations de remplacement de revenus, ni d'intégration. Je trouvais qu'il valait mieux utiliser l'argent pour l'adaptation des moyens de communication et l'accessibilité des informations.

C'est pourquoi je ne comprenais pas le pourquoi les sourds avaient droit à la gratuité par rapport aux places de parking, et encore plein d'autres droits. Donc avec le temps de réflexion depuis cette conférence (qui a eu lieu en octobre ou en novembre, je crois), je me suis rendue compte que oui, je suis handicapée.

Il est vrai que je dois me montrer plus vigilante quand je me déplace, regarder partout où je vais, et que je me sens plus fatiguée, à force de m'être trop montrée attentive. C'est vrai aussi que malgré les livres, Internet, et autres trucs, je n'ai pas accès à la radio, à la TV quand elle n'est pas sous-titrée.

Pour ne parler que de ces deux médias, je m'en rends compte par exemple quand on me parle d'un auteur célèbre qui passe toutes les semaines sur une radio, qu'il faut l'écouter car on se rend mieux compte de sa pensée sur un éventuel thème que dans son livre, etc.

Mais cela n'empêche pas d'associer la dimension du handicap à la dimension culturelle de la surdité. Pendant longtemps, j'ai pensé handicap VS culture et je me suis posée énormément de questions sur ce thème. Maintenant, je pense plutôt handicap et culture.

Quant au débat par rapport à la politique, aux allocations de handicap, etc, c'est beaucoup plus complexe que ça, mais il est vrai que trop de gens se basent sur la dimension du handicap et oublient de l'équilibrer avec la dimension culturelle de la surdité. Loin de moi l'idée d'être négative sur moi-même, hein. Je ne me plains pas du tout d'être ce que je suis.

Et je vais sortir cette fameuse phrase qui énerve certaines personnes : je suis fière d'être sourde, car en dépit des inconvénients qu'il y a, c'est une fantastique expérience de l'être parce que ça ouvre à la porte vers de grandes richesses, tout comme ce que je suis en train de vivre en ce moment, au Japon.

C'est un voyage de deux mois que j'ai choisi de faire, dans le cadre du module 2 de Frontrunners. Je suis émerveillée par ma facilité à rencontrer et à communiquer avec des sourds étrangers, quelles que soient leur culture, leur langue, etc.

D'ailleurs je devrai faire un article qui approfondit cette partie-là. Car cela fait partie du "Deaf Gain".

PS : il y avait eu une conférence sur la dimension handicap/dimension culturelle de la surdité en décembre, organisée par le KAP Signes, un kot à projet sur la langue des signes à Louvain-la-Neuve. Mais je n'ai pas pu y être présente donc j'ignore ce qui y avait été dit.

P'TITES CITATIONS A MEDITER

L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation.
Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance.

Helen Keller

Chez l'enfant sourd, la surdité n'est pas un handicap, c'est un état,
qui va produire un processus d'adaptation mutuelle particulier.

B. Virole

Séjour d'intégration à la ferme pour enfants de 6 à 12 ans Des vacances collectives pas tout à fait comme les autres...



Après le chant du coq, les enfants découvrent les activités de la ferme et les animaux ; les bottes aussitôt enfilées, un groupe à la traite des vaches, un groupe aux soins aux animaux, un groupe aux soins aux chevaux ! Ouvrir les étables, brosser les bêtes, préparer les enclos extérieurs, changer le foin, refaire le plein de graines...

Une brouette à remplir par-ci, une brouette à vider par-là ! À d'autres moments, les enfants ont l'occasion de découvrir d'autres activités telles que des jeux d'intérieur et d'extérieur, des ateliers créatifs, des chants ou des rondes, autant d'occasions d'exprimer autrement ses impressions et son ressenti. Une trentaine d'enfants, dont une dizaine sont porteurs d'une déficience auditive légère à modérée, vivent ainsi ensemble durant une semaine de vacances. La collectivité est pensée et organisée de manière à permettre à chacun une expérience enrichissante pour découvrir la vie à la ferme, la nature, mais aussi l'autre avec ses richesses et ses différences.

Dates : du 05 au 12/04/2014

Lieu : Juseret

Prix : 277 € (transport compris)
263 € (pour le 2ème enfant)
249 € (pour les suivants)



Source : www.cemea.be



Le CREE asbl (Bruxelles)

Avenue du Prince Héritier, 214-216
1200 (Woluwe) Bruxelles
Tél : 02/762.57.30
Fax : 02/762.47.06
contact@creeasbl.be
Pour info : www.creeasbl.be

Sport Fun, 13-17 ans

Dimanches : 10h00 à 13h00
25 mai - 29 juin
LOUVAIN-LA-NEUVE

Journée d'animation, 3-17 ans

22 mars 2014	17 mai 2014
« Photos »	« Ferme & Aventure »
HAINAUT	HUY

La Marlagne, 3-14 ans

« Les marionnettes envahissent la Marlagne »
Dimanches : 10h00 à 16h45
23 mars - 27 avril - 11 mai - 1 juin
WEPION

Piscine, 5-16 ans

Samedis : 11h15 à 12h15
Deux sessions : de février à juin

RAPPELS

N'OUBLIEZ PAS !

La 7e Marche ADEPS au profit de l'APEDAF est pour bientôt !!!
VENEZ NOMBREUX !!!

Date :

18/05/2014

Heure :

7h00

Lieu :

Centre Sportif Jacky Leroy
Rue de la Crête 28b
7880 FLOBECQ



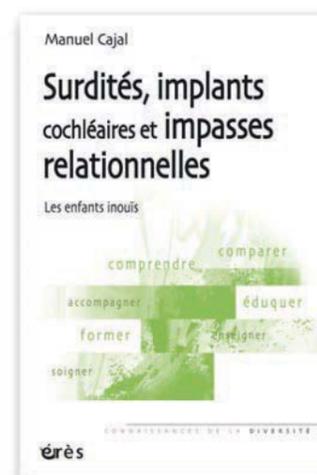
Remerciements...Remerciements...Remerciements...Remerciements

L'APEDAF tient à remercier chaleureusement le service club Kiwanis de Mouscron pour sa générosité dans le cadre de la réalisation de la brochure « A travers l'histoire... De sourd-muet à Sourd ». Cette aide œuvre concrètement à sensibiliser les citoyens et à faire évoluer les mentalités au sein de notre pays en suscitant une réflexion concernant les représentations et le rapport à la surdité.

Mille mercis aussi aux organisateurs du « Rhéto-Défi 2014 » de Mouscron. Le projet consiste en une journée « RAID » proposée aux classes terminales des 9 implantations des Écoles Libres de Mouscron et Comines dans l'optique notamment d'une éducation physique pour tous. Cette journée où triomphe la jeunesse est aussi l'occasion d'ouvrir l'esprit de ces sportifs au monde qui les entoure. Les organisateurs associent en effet une association caritative ou humanitaire à un projet généreux. La compétition sportive du 9 mai prochain intégrera donc des défis au profit de l'APEDAF.

ECLATER DE LIRE

NOUVELLE ACQUISITION DISPONIBLE AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



Surdités, implants cochléaires et impasses relationnelles, Les enfants inouïs

CAJAL Manuel
ERES 2013

Les progrès accomplis en matière de technologie de l'implantation cochléaire procurent à l'enfant et à l'adulte, dans certains cas, une audition artificielle de remplacement lorsque l'audition naturelle fait défaut. Nulle magie pour autant. Une fois implantée chirurgicalement, la prothèse devra subir de nombreux réglages qui demanderont beaucoup de patience et de délicatesse. Un long temps sera nécessaire pour que le travail rééducatif permette à l'enfant sourd, qui ne parle pas, d'entendre, c'est-à-dire de saisir par la pensée ce qu'il aura oui, et d'articuler quelques mots. D'autres, ayant entendu et parlé avant de perdre l'audition, auront un trajet généralement plus rapide.

Dans cet ouvrage, l'auteur décrit et analyse en clinicien la façon dont les enfants accompagnés ont réagi dans leur chair, leur esprit et leur cœur face à l'appareillage venu bouleverser leur vie. Le travail psychothérapeutique, présenté avec un grand respect des personnes, ne masque ni les difficultés, ni les avancées. Il ne prétend pas répondre à toutes les questions. L'objectif est d'aider les familles, les sujets sourds porteurs d'implant et les professionnels à trouver du sens face à certaines situations incompréhensibles liées à l'effraction de cette nouvelle technologie aujourd'hui largement banalisée et aux impasses relationnelles qu'elle peut révéler. Sans préjugé ni dogmatisme, il montre comment il est possible d'œuvrer à l'humanisation du petit d'homme au-delà du secours de la technologie.

Nous remercions chaleureusement les Editions Eres de nous avoir offert cet ouvrage.

MESSAGE DE LA REDACTION

Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction